

FICHE MÉTHODOLOGIQUE

Parcours

BIODIVERSITÉ

INSTALLER UN ÉLEVAGE À L'ÉCOLE

Catégorie : Faune

Âge des enfants : **Cycle 1** **Cycle 2** **Cycle 3**

Mots clés : élevage, insectes, animaux, cycle de la vie, vivant, alimentation, cohésion



Objectifs pédagogiques

- Connaître les opportunités pédagogiques offertes par un élevage en classe.
- Connaître les règles et précautions nécessaires pour mettre en place un élevage.

Éléments de contexte

Un élevage en classe est :

- un incroyable **outil pédagogique**, qui permet d'allier la théorie à l'observation. En étudiant de près et sur la durée le vivant, il est possible d'aborder de très nombreuses notions avec les élèves, à la croisée de différentes disciplines : l'anatomie, la nutrition, la locomotion, la reproduction, la chaîne alimentaire, le cycle de la vie, les écosystèmes, l'organisation sociale, l'impact de l'environnement sur le développement...
- **un outil de cohésion entre les élèves**. Il peut participer à apaiser le climat scolaire, et constitue un facteur d'encouragement à aller à l'école pour certains élèves.
- **un moyen de sensibiliser les enfants au vivant**, d'apporter une forme de biodiversité au sein de l'école.
- **un moyen de responsabiliser les élèves**, et de développer leur autonomie, en leur confiant la responsabilité d'être vivants sur le long terme.

Avant de se lancer dans l'élevage, quelques questions s'imposent toutefois :

- Quelles espèces puis-je accueillir à l'école ?
- A qui demander l'autorisation ?
- Dans quel but ?
- Comment s'assurer de leur bien-être ?

Il n'existe pas de liste restrictive des animaux qu'il est possible d'élever en classe. **L'enseignant prend la responsabilité de l'animal qu'il amène à l'école**. Il est toutefois préférable de ne pas récolter directement les animaux dans leur espace naturel, mais plutôt de choisir des espèces en captivité.

Déroulement de l'activité

Quelques pistes pour mettre en place dans votre école différents types d'élevage :

Les vers de terre : un rôle clé dans l'équilibre des écosystèmes

Où se les procurer ?

Dans un lombricomposteur, au rayon pêche des magasins de sport, ou dans n'importe quel jardin, en creusant un peu sous une terre humide... Il n'y a pas de restriction particulière pour le prélèvement des lombrics dans la nature.

Gardez-les ensuite **dans un récipient avec de la terre humide et de la matière organique**, à température ambiante et à l'abri de la lumière.

Dans quoi les élever ? Quel entretien ?

Ils peuvent être élevés **dans un aquarium ou un vivarium**, dans lequel vous alternerez sans trop les tasser des couches de terre humide (mélangée à du marc de café, pour apporter des nutriments et conserver l'humidité), du sable, de la sciure... L'important est d'avoir **des couches de plusieurs couleurs**.

Recouvrez de feuilles mortes et déposez les vers à la surface. Lorsque vous n'êtes pas en observation, **occultez le vivarium** à l'aide d'un tissu sombre ou de feuilles noires, les lombrics vivent à l'abri de la lumière !

A part un léger arrosage pour maintenir l'humidité du milieu, cet élevage ne nécessite pas d'entretien. Pour se nourrir les lombrics avalent la terre et c'est la matière organique qu'elle contient qui leur procurera les nutriments dont ils ont besoin.

Qu'observer ?

Les vers de terre évoluent dans le milieu **en creusant des galeries** pour se nourrir de la terre et en mélangeant de ce fait les différentes couches de terre, de sable, de sciure... Vous pourrez retrouver les déjections générées par les vers, sous forme de tortillons. Au bout de quelques semaines, les feuilles mortes auront presque toutes disparues... dévorées !

Ainsi, non seulement **le lombric permet de recycler de la matière organique**, et de « renouveler » la terre mais il est aussi **très utile pour aérer et drainer le sol**.

Et ensuite ?

Si vous avez prélevé ces vers dans la nature, alors vous pouvez les y relâcher.

Si vous les avez achetés, il faut au contraire détruire l'élevage, car ces lombrics élevés de façon artificielle n'ont pas les mêmes facultés que des vers de terre nés dans la nature. En se reproduisant, ils pourraient transmettre des gènes « inadaptés » et ainsi affaiblir l'espèce.

Les insectes : support de découverte du vivant

Où se les procurer ?

Prélèvement dans la nature, achat d'œufs sur internet sur le site de l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE), parfois en jardinerie dans le rayon nourriture reptiles.

Cap Sciences, côté Sciences (pour les écoles de Bassens, Floirac, Cenon et Lormont) et le réseau Canopé (si adhérent) peuvent prêter le matériel nécessaire à l'élevage, voire les espèces elles-mêmes.

Il n'y a pas de restriction particulière pour les élevages d'insectes à l'école. Il est plus que souhaitable de s'assurer que l'espèce choisie ne cause pas de piquûre, de morsure ni ne soit urticante.

Dans quoi les élever ? Quel entretien ?

Un aquarium sans eau ou vivarium font l'affaire, à condition d'y **recouvrir le sol d'essuie-tout**. Selon les espèces, le milieu sera différent : les phasmes apprécieront les feuilles trempant dans l'eau, les grillons chercheront les alcôves de boîtes à œufs et du journal froissé pour se cacher, les chenilles auront besoin de végétaux pour se nourrir et se transformer... Renseignez-vous sur les conditions d'élevage de chaque espèce sur le site de la Fondation La main à la pâte :



Qu'observer ?

Le **comportement**, la **morphologie** et l'étude du **cycle de vie de ces insectes** représentent un intérêt pédagogique : comment se déplacent-ils, se nourrissent-ils, se reproduisent-ils ?

Les élèves sont amenés à prendre conscience de la diversité du vivant et apprennent à respecter toute forme de vie. Le message écologique est aussi prégnant : on peut lister avec les élèves tous les services rendus par les insectes et **les interdépendances entre les milieux**, posant ainsi les bases de la **notion d'écosystèmes**.

En parallèle, vous pouvez identifier les pratiques humaines qui détruisent ou modifient le milieu de l'espèce, menaçant sa survie.

Et ensuite ?

Là aussi, si les espèces ont été achetées et non prélevées dans la nature, il faudra détruire l'élevage ou le confier à l'**Office pour les insectes et leur environnement** (OPIE) :



Les poules : de l'alimentation au compost

Les poules sont des oiseaux robustes, d'extérieur, qu'il est facile d'approcher. Contrairement aux animaux à poils, les allergies sont aussi bien moins fréquentes avec les oiseaux (mais pas impossibles, il faut donc bien se renseigner auprès des parents d'élèves).

Les poules sont un excellent moyen de **recycler les déchets organiques** de la cantine, par exemple. Le **travail autour de l'œuf** est aussi un support pédagogique très riche : cycle de la vie, alimentation...

Quelques préalables

Le poulailler est un **projet qui engage toute l'école**, les parents, les services municipaux. Ce projet doit susciter l'adhésion de tous, car il requiert un **certain investissement**.

La mairie doit donc être prévenue de la mise en place d'un poulailler, et doit donner son accord.

Le poulailler pourra être acheté ou construit par les parents d'élèves, des bénévoles ou par les services de la Mairie. Il faut prévoir un **espace suffisant** : un espace couvert de 0,5 à 1,5 m² au sol par poule et un espace extérieur, enherbé et clôturé, entre 5 et 10m² par poule.

Il ne doit pas être accessible en direct par les élèves (patio intérieur, clôture) qui ne doivent s'y rendre qu'accompagnés d'un adulte.

Où se les procurer ?

Vous pouvez solliciter les parents pour savoir si certains élèvent déjà des poules à la maison, ou vous rapprocher directement d'une personne disposant d'un poulailler et prêt à offrir/vendre une gallinacée.

À défaut, il est possible de se procurer une poule sur les marchés, auprès des producteurs d'œufs fermiers, directement à la ferme... En privilégiant les races locales. Une poule coûte 15 à 20€ en moyenne.

Anticiper l'entretien nécessaire

- **L'alimentation** : Qui finance le grain ? qui va l'acheter ? qui nourrit les animaux ? Il faut aussi définir qui alimentera les poules durant le week-end et les congés scolaires, à l'aide d'un calendrier. Pour savoir quel grain choisir, se renseigner auprès de la personne auprès de qui vous vous procurez l'animal.
- **Le nettoyage du poulailler**, sachant que les élèves ne doivent pas nettoyer les fientes.
- **Les soins vétérinaires** : les poules sont des êtres vivants qu'il convient de respecter ; le recours à un vétérinaire peut être nécessaire ; qui paiera la facture ? école ? mairie ? convention avec un vétérinaire bénévole (parent d'élève par exemple) ?
- **Les œufs** : prendre l'habitude de les ramasser quotidiennement et de les dater au feutre indélébile ; ils ne peuvent être utilisés pour la cantine. Ils peuvent être donnés aux parents. Prévoir également le ramassage des œufs pendant les vacances.

- Certaines poules pondent un œuf par jour, **la collecte de l'œuf peut donc constituer un rituel pour vos élèves!**
- Et pour finir: Comment gérer le décès d'une poule (annonce et corps)? Que deviendront les poules si l'équipe enseignante se désinvestit du projet? accord avec une ferme voisine? parents? don à une autre école?

Ressources utiles

- Le site de la fondation [La Main à la pâte](#) propose de nombreux contenus sur les élevages des petites bêtes en classes :



- [Sur ce padlet](#), de nombreuses ressources utiles sur l'élevage de poules à l'école :



- Un [dossier pédagogique de l'écolothèque de Montpellier sur la naissance d'un poussin, de l'œuf au caneton](#) :



- Autre [dossier pédagogique de l'académie de Poitiers, « Avant de commencer un élevage en classe... »](#), par Laetitia Chardavoine, oct 2015, DSDEN 79

